
Du bon usage de l'archive dans l'édition des genres de l'oral

Guillaume Bellon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/genesis/1373>

DOI : 10.4000/genesis.1373

ISSN : 2268-1590

Éditeur :

Presses universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Société internationale de génétique artistique littéraire et scientifique (SIGALES)

Édition imprimée

Date de publication : 17 novembre 2014

Pagination : 51-56

ISBN : 9782840509714

ISSN : 1167-5101

Référence électronique

Guillaume Bellon, « Du bon usage de l'archive dans l'édition des genres de l'oral », *Genesis* [En ligne], 39 | 2014, mis en ligne le 12 décembre 2016, consulté le 15 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/1373> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/genesis.1373>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Du bon usage de l'archive dans l'édition des genres de l'oral*

Guillaume Bellon

Un film, avance Chris Marker dans la note d'intention présentant le projet du *Fond de l'air est rouge*, a deux points communs avec un iceberg, à savoir : qu'avec le temps il en reste de moins en moins, et que sa part invisible est « plus grosse que sa part visible¹. » Et s'il en était de même pour les « genres de l'oral », entendons par là : cours, séminaires, conférences et autres prises de parole ? Des mots proférés par tel écrivain lors d'une rencontre, des explications données par tel enseignant, la mémoire peut-elle garder une trace autre qu'imparfaite ? Ce serait là le premier point commun avec l'iceberg, celui de la disparition inévitable de l'objet ; quant au second (la complexité des éléments qui le constituent, parfois de façon cachée), on en comprendra mieux le sens en lisant l'explication fournie par le réalisateur : « Sauf rares exceptions, chaque œuvrette cinématographique laisse derrière elle un nombre considérable de chutes, doubles, coupures, regrets, remords... Leur destin est de s'en aller au mauvais vent des boîtes, des stocks, des bunkers, de la rouille, de la grogne, de l'oubli. »

Sans forcer l'analogie, on conviendra que bien des prises de parole ont nécessité d'abord une préparation écrite ; bien des prestations orales ont été enregistrées : ce sont ces traces, antérieures ou postérieures au discours comme événement, qui sont consignées dans les boîtes de l'archive. Plus encore : ces boîtes réunissent aussi des fiches préparatoires, les premiers états d'un discours ou des versions abandonnées... bref, toute parole prononcée est grosse (même si cela ne se voit ni ne s'entend) de sa préparation. Or, au moment où les cours et séminaires de Barthes, Foucault, Derrida ou Bourdieu gagnent l'écrit, alors que ceux de Saussure, Bergson ou Merleau-Ponty sont depuis longtemps édités, il vaut peut-être la peine de rouvrir ces « boîtes » évoquées par Chris Marker. Si, en effet, ces genres de l'oral ne connaissent pas « l'oubli », cette archive (qu'il s'agisse des brouillons qu'on a pu conserver, ou de l'enregistrement de la voix) reste elle peu connue et mérite qu'on pose la question de son usage. C'est

* Les pages qui suivent s'appuient sur un travail publié en 2012 : *Une parole inquiète. Barthes et Foucault au Collège de France* (Grenoble, ELLUG), consacré à l'étude de l'édition des cours des deux auteurs et de leur rapport à l'œuvre écrite.

1. Un fac-similé du document dactylographié a été reproduit sous la forme d'une plaquette distribuée dans les cinémas et librairies à l'occasion de la sortie en version restaurée de ce documentaire à l'histoire compliquée.

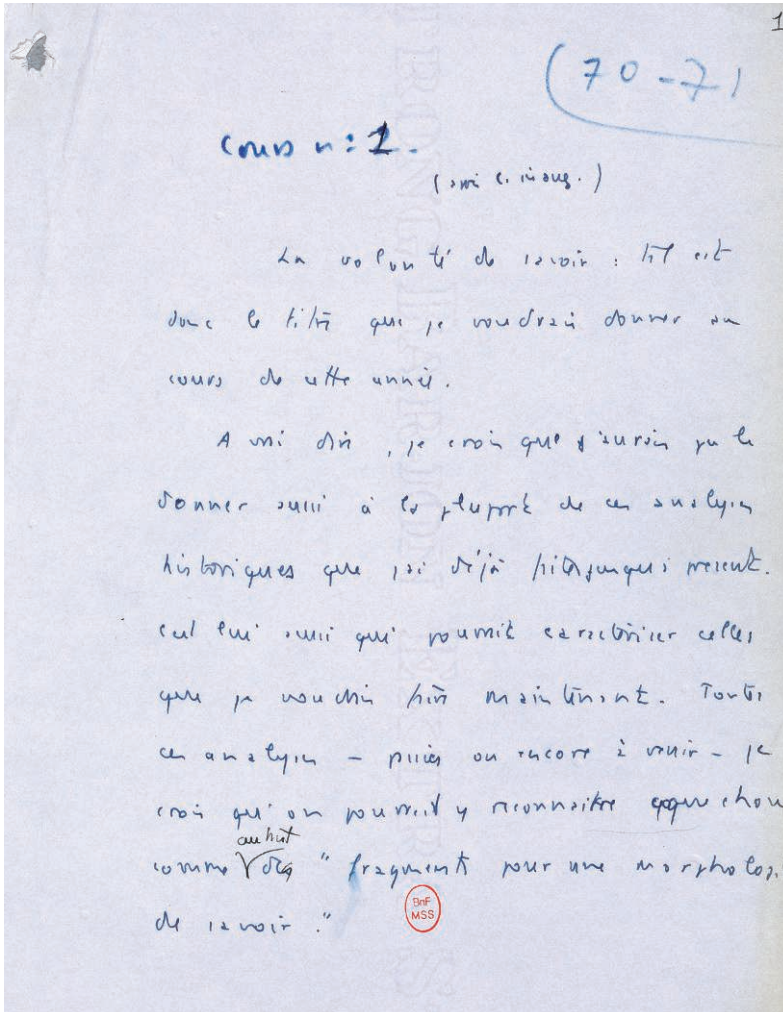


Fig. 1 : Michel Foucault, premier feuillet du premier cours au Collège de France, « La volonté de savoir », 1970-1971 (BnF, fonds Michel Foucault, NAF 28730)

ce qu'on fera ici, en s'inspirant du titre que donne Marker au premier paragraphe de sa note d'intention : « Du bon usage des épluchures ».

*

Considérons, premièrement, l'oral en tant qu'il est une performance unique, de l'ordre de ce qui ne peut être répété – ni de bouche à oreille, ni du lieu de l'événement aux pages d'un livre. Le cas de deux cours, publiés à partir de documents uniquement manuscrits, permet de cerner la particularité des genres de l'oral. Ainsi, Claude Lefort, préfaçant les *Notes de cours* de Merleau-Ponty, déplore « ces pages devenues muettes », simples documents lacunaires pour une lecture voulant « ressaisir l'événement d'un cours² ». Et si l'on peut ici reprendre ce mot d'« événement », c'est parce qu'il permet de prêter la juste attention à la dimension du jeu, de la performance théâtrale au cœur de l'oral. Michelet revendiquait quant à lui de « parle[r] aussi du regard et du geste » et s'appuyait sur cette scénographie pour disqualifier toute tentative de retranscrire simplement son discours. En effet, une « sténographie » (c'est le mot qu'il emploie) de sa parole *in extenso* transcrirait des longueurs ou répétitions justifiées

par les « objections » qu'il décèle dans l'assistance, ou « l'approbation » qu'il croit trouver chez ses auditeurs³. Ces deux exemples rendent compte d'événements, de prestations orales ayant eu lieu avant que l'enregistrement ne soit d'abord matériellement possible puis ne se généralise. C'est là une évidence, peut-être, mais qu'on pouvait rappeler alors que nous vivons, pleinement, ce que Derrida appelait le « mal de l'archive », ce désir de conservation qui voit notre époque archiver, sitôt qu'ils sont prononcés, cours ou conférences⁴. Pendant longtemps, d'un cours ou d'une conférence n'ont été conservés que les documents préparés par l'orateur en vue de sa prestation. Ces documents sont précieux lorsque se pose la question de l'édition de cette parole ; mais ils sont insuffisants.

Dès lors, faut-il entendre la réserve, avancée par Barthes lors de son dernier cours au Collège de France, « La Préparation du roman » : « Il y a une déontologie, me

2. Claude Lefort, « Avertissement », dans Maurice Merleau-Ponty, *Résumés des cours. Collège de France, 1952-1960*, Paris, Gallimard, 1968, p. 7.

3. Voir Jules Michelet, *Cours au Collège de France*, t. I, éd. Paul Viallaneix, Paris, Gallimard, 1995, p. 519 ; voir également Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 282.

4. Voir Jacques Derrida, *Mal d'archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995.

semble-t-il, de celui qui publie⁵ » ? Quand bien même elle ne concerne pas spécifiquement l'édition du cours, pareille remarque identifie une réelle difficulté, liée à la mise en publicité de l'oral. Du côté du professeur qu'a été Barthes, elle dit une certaine réticence à voir la parole proférée se diffuser en dehors de son cadre institutionnel d'origine. Parce qu'il donne à entendre une pensée qui s'improvise, se retouche devant ses auditeurs, le cours – et c'est là une définition souvent remise en jeu par bien des enseignants – ne peut être qu'« un cours vivant, qui se nourrit du présent⁶ » : une activité de recherche trouvant à se déployer au sein de cette communauté entre professeur et étudiants dont se réclamait déjà Michelet, lequel se défendait de « parle[r] avec confiance à vous, à vous seuls, et point aux gens du dehors⁷ ». Lisons la suite de cette protestation : « Quant à moi, si je croyais que mes paroles risquassent de geler en l'air et d'être reproduites ainsi, isolées de celui pour lequel vous avez quelque bienveillance, je n'oserais plus parler⁸. » Tout comme, au plus grand effroi de Pantagruel et de ses compagnons, les paroles gelées fondaient une fois la rigueur de l'hiver passée, celles-ci pourraient fondre comme neige au soleil ou comme l'iceberg de Chris Marker si on les enfermait entre les pages d'un livre.

*

Reste que ce livre, ce n'est jamais ni l'événement, ni même la parole qu'il reprend, mais son archive. Ou plutôt : ses archives, tant le pluriel ici permet de rendre plus aisément compte de la variété de ces documents conservés parfois de façon aléatoire et parvenus jusqu'à nous selon des conditions qui n'ont rien à envier au « vent mauvais des boîtes » qu'évoquait Marker.

Faire d'une parole un livre peut ainsi tenir lieu d'une épopée : Alfred Dumesnil, le gendre de Michelet, n'est par exemple pas parvenu à déchiffrer les notes qu'il avait prises pendant le premier semestre du cours de 1839 (la sténographie sommaire qu'il avait mise

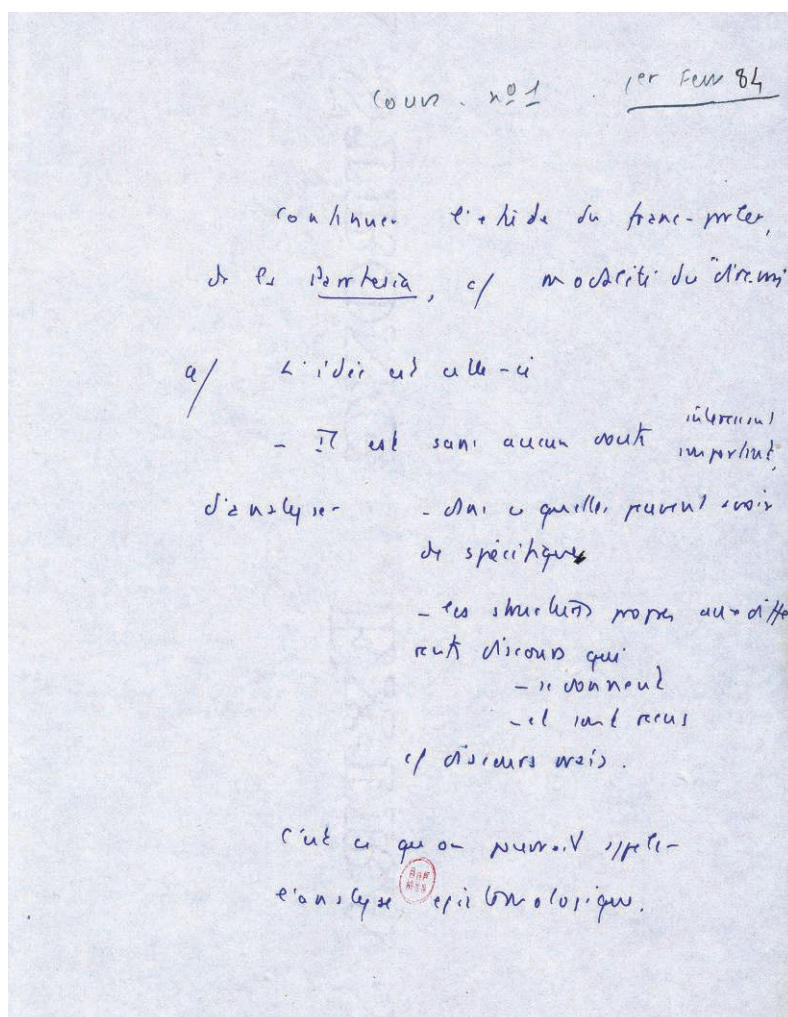


Fig. 2 : Michel Foucault, premier feuillet du dernier cours au Collège de France, « Le courage de la vérité », 1984 (BnF, fonds Michel Foucault, NAF 28730)

5. Roland Barthes, *La Préparation du roman*, éd. Nathalie Léger, Paris, Éditions du Seuil/IMEC, 2003 : transcription de la séance du 12 janvier 1980. On peut écouter cette séance sur le CD édité par le Seuil en 2003.

6. R. Barthes, *ibid.*, p. 95.

7. J. Michelet, *Cours au Collège de France*, *op. cit.*, p. 519.

8. *Ibid.*, p. 520.

au point se révélant rapidement inutilisable⁹) ; quant à Merleau-Ponty, ses cours au Collège ne furent longtemps accessibles qu'à travers leurs *Résumés*, jusqu'à la découverte fortuite de notes dactylographiées d'étudiants¹⁰. Loin de la seule anecdote, le travail de recollection de l'archive enseignante se révèle toujours patient et délicat ; en témoigne l'étonnante disparité des cours de Michelet au Collège de France, reconstruits grâce à un nombre de documents n'ayant d'égal que leur hétérogénéité : cahiers d'étudiants, notes du professeur, extraits d'ouvrages qui reprendraient telle ou telle séance, mais aussi comptes rendus réguliers dans différents journaux. L'édition du cours de 1838, par exemple, s'appuie sur les sept livraisons du *Journal général de l'instruction publique*, parues d'avril à novembre de la même année¹¹. Une telle hétérogénéité énonciative, accrue par le recours à diverses sources allographes, ne forme pas un cas unique : le cours « La Nature », de Merleau-Ponty, publié en 1995 par Dominique Ségler, repose dans ses deux premières parties d'abord sur des notes d'étudiants, et s'appuie sur les notes personnelles du professeur en cas de difficulté ; quant à la troisième partie, seules les notes manuscrites de Merleau-Ponty ont pu être consultées et en nourrissent la matière¹².

Ces exemples mettent à la question l'authenticité de toute publication d'un genre oral : même incomplètes, les archives manuscrites valent ici repère et peuvent se révéler d'un grand secours, notamment lorsqu'il s'agit de vérifier la transcription. Mot double que celui de *transcription* : le vocabulaire spécialisé l'emploie indifféremment, qu'il s'agisse de la translation du médium oral au médium écrit (c'est un peu la « sténographie » dont parlait Michelet), ou de la transposition du code graphique manuel au code de l'imprimé (lorsqu'une édition donne à lire les notes manuscrites de l'orateur, quel que soit leur état de rédaction)¹³. Cette opération, pourtant, n'est pas simple, et toute transcription s'empare d'une archive brute, obéissant à ses lois propres (le flux du discours oral, l'abréviation personnelle des notes), pour permettre la lecture et tenter de réduire l'hétérogène de l'archive afin de faciliter son usage.

*

L'archive (manuscrite ou orale) fait ainsi l'objet, du moment que le principe de son édition est acquis, d'un travail d'adaptation, le plus discret possible, visant la production d'un « texte » – entendons par là un discours configuré pour la lecture. Pour autant, cette production ne va pas de soi : qu'on le regrette ou s'en enchante, cours, séminaires ou conférences échappent en effet au texte – au « tombeau du texte », dirait Michel de Certeau¹⁴. Cependant, si l'écrit cerne les genres de l'oral, c'est moins en leur cœur qu'en

9. Voir la « Note des éditeurs », dans J. Michelet, *Cours au Collège de France*, t. I, *op. cit.*, p. 63-64.

10. C. Lefort, « Avertissement », *op. cit.*, p. 13 *sq.*

11. Voir la « Note des éditeurs », dans J. Michelet, *op. cit.*, p. 63.

12. M. Merleau-Ponty, *La Nature*, éd. D. Ségler, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

13. On peut ici s'appuyer sur l'opposition, rappelée par Monique Krötsch, entre la « translittération (*Verschriftung*) », « simple passage d'un médium (oral) à un autre (graphique) », qui « ne comporte aucune trace d'intervention du scripteur » (il s'agit alors uniquement de constituer le parlé en objet d'analyse), et « [l]e passage à l'écrit [...] (*Verschriftlichung*) », qui « n'est pas seulement changement de médium mais passage d'un code à l'autre ». Voir M. Krötsch, « Les ruptures syntaxiques en français parlé : "erreurs" de planification ou gestion réussie du discours ? », dans *Le Français parlé. Variété et discours*, dir. Jeanne-Marie Barbéris, Montpellier, Praxiling/Université Paul-Valéry, coll. « Fil du discours », 1999, p. 196.

14. Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 51.

leurs bords : dans les notes préparatoires ou dans la transcription (auxquels ne peut se réduire le discours effectivement tenu). Avant (le brouillon), après (la transcription), en dessous (les notes sur la table de l'orateur), mais pas au cœur même du discours : l'écrit, s'il se profile à l'orée des genres de l'oral, relève d'une logique autre.

La décision de donner à lire toute parole emporte en effet quelque chose d'intempestif dans ce que Françoise Waquet nomme justement « le contexte muet de la vie intellectuelle, celui des institutions du savoir¹⁵ » : les sciences humaines, monde de l'écrit, n'accueillent pas si aisément une parole qu'elles ont circonscrite à une activité précise (l'enseignement) et bannie de leur mode de diffusion le plus élevé (l'écrit). *Verba volant, scripta manent* : toute pensée, pour être reçue et évaluée, demande d'être fixée par l'écrit. La labilité du discours oral condamne inmanquablement le *dit* à se voir toujours sous-évalué face à l'*écrit* – du moins dans ce que Foucault désigne comme « le monde de discours qui est le nôtre¹⁶ ». On tient là un beau paradoxe : appelé à « ne pas laisser un souvenir plus consistant que la parole » (pour le dire avec Barthes¹⁷), les genres de l'oral ne s'inscrivent qu'au prix d'ajustements dans ces « unités préétablies selon lesquelles on scande traditionnellement le domaine indéfini, monotone, foisonnant du discours¹⁸ » pour Foucault. On ne saurait néanmoins s'en plaindre, et ce même lorsque l'édition se révèle contestable : qu'auraient été les sciences humaines sans la ténacité avec laquelle Charles Bally a publié les cours de linguistique de Saussure ?

C'est à ce moment qu'il faut se souvenir des épluchures de Marker, et de l'usage qu'il convient d'en faire. Quel usage pour l'archive des genres de l'oral ? En faisant retour aux manuscrits préparatoires, on se rappellera que toute prise de parole est unique, et que les traces qui en ont été conservées (ou publiées) sont lacunaires. Peut-être la matérialité des documents manuscrits, la singularité des écritures manuscrites (des codes personnels dont use chaque locuteur) aident-elles ici à se garder de l'illusion de retrouver, dans le livre, le discours oral ; peut-être l'intonation d'un conférencier, les bruits qui entourent sa parole (du brouhaha précédant les premiers mots aux rires qui s'entendent çà et là dans la salle) valent-ils rappel de ce principe : de l'oral, l'écrit propose moins un enregistrement qu'une image.

Or l'image, le « vertige de l'image », c'est, à en croire Barthes, le revers inévitable du discours une fois tenu : « on exalte ou on regrette ce qu'on a dit, la façon dont on l'a dit, on *s'imaginer* (on se retourne en image)¹⁹ ». On peut se souvenir encore de l'explication qu'avait proposée le même Barthes de l'image : tout comme la pomme de terre devient frite une fois plongé dans l'huile (« non détruite, mais durcie, rissolée, caramélisée »), le discours, une fois prononcé, se « transforme en image, comme la pomme de terre brute est transformée en frite²⁰ ». Si le devenir des genres de l'oral est celui d'une « frite », en réfléchissant aux usages qu'on peut faire de son archive, tout lecteur, tout chercheur aujourd'hui, ne fait rien d'autre que se demander quoi faire de ses épluchures.

15. Voir F. Waquet, *Parler comme un livre*, op. cit., p. 7-8.

16. Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 32.

17. R. Barthes, *La Préparation du roman*, op. cit., p. 31.

18. M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, op. cit., p. 95.

19. R. Barthes, « Écrivains, intellectuels, professeurs » (1971), dans *Œuvres complètes*, t. III, éd. Éric Marty, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 898.

20. R. Barthes, « L'image », dans *Œuvres complètes*, t. V, op. cit., p. 517. Voir la page consacrée par Claude Coste à cette image dans *Roland Barthes, moraliste*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 11.

GUILLAUME BELLON est enseignant de littérature française au lycée. Il a publié aux éditions ELLUG (Grenoble), en 2012 : *Une parole inquiète. Barthes et Foucault au Collège de France*, version remaniée du travail de doctorat mené sous la direction de Claude Coste.
guillaume.bellon@yahoo.fr

Résumés

Du bon usage de l'archive dans l'édition des genres de l'oral

Un cours ou une conférence sont des événements qui n'ont lieu qu'une fois. Et pourtant l'archive de ces événements est riche : notes du professeur ou des auditeurs, enregistrements sonores (et aujourd'hui vidéo). De Michelet à Foucault, de nombreux cours sont à présent accessibles sous forme de livre notamment. On se demandera dès lors quel (bon) usage faire de ces documents.

A lecture or a conference is a one-time event. Yet their archives are extensive: professor's notes or that of the students, audio recordings and today, videos. From Michelet to Foucault, many courses are now available, in particular in book form. The question is then how to make (good) use of these documents.

Eine Vorlesung oder ein Vortrag sind einmalige Begebenheiten. Trotzdem ist das Archiv dieser Ereignisse reichhaltig: Notizen des Professors oder des Publikums, Ton- (und heutzutage Video-)aufnahmen. Von Michelet bis Foucault sind gegenwärtig sogar zahlreiche Seminare in Buchform erhältlich. Die Frage, die sich hier stellt, ist, wie mit diesen Dokumenten umgegangen werden soll.

Un curso o una conferencia son eventos que tienen lugar una sola vez; sin embargo, el archivo de esos eventos es voluminoso: notas del profesor o de los auditores, grabaciones sonoras (o, actualmente, audiovisuales). De Michelet a Foucault, numerosos cursos son hoy accesibles, particularmente en forma de libro. Nos interrogaremos aquí acerca de cuál es entonces el (buen) uso que se puede hacer de esos documentos.

Uma aula ou uma conferência são acontecimentos irrepetíveis. No entanto, o arquivo gerado por esses acontecimentos é de grande riqueza: notas do professor ou dos auditores, gravações sonoras (e modernamente audiovisuais). De Michelet a Foucault, são muitos os cursos que se acham disponíveis em forma de livro. Pergunta-se, então, qual o (bom) uso que deve ser dado a esses documentos.

Un corso o una conferenza sono degli eventi unici. Eppure l'archivio di questi eventi è ricco: note del professore o degli uditori, registrazioni sonore (e oggi video). Da Michelet a Foucault, molti corsi sono ormai accessibili in forma di libro. Ci si chiederà pertanto che (buon) uso fare di questi documenti.